

INTERCLUBS SENIORS RHONE LYON METROPOLE 2024

[Accès direct depuis la table des matières](#)

I. Organisation / Calendrier sportif

- 1-Dates des rencontres par poules
- 2-Motifs de Reports :
- 3-Journées de secours
- 4-Dates des phases finales

II. Règlement de l'épreuve

- 1-Structure des Interclubs seniors
 - 1-1 Ententes
 - 1-2 Organisation
 - 1-3 Montées/Descentes
- 2-Composition des équipes lors des rencontres (poules ou tableau)
- 3-Formats des Rencontres, Formats de Jeu, Arbitrage
- 4-Rôle du club visité
- 5-Contact

I. Organisation / Calendrier sportif

1-Dates des rencontres par poules

- 1^{ère} journée : dimanche 7 avril 2024
- 2^{ème} journée : dimanche 14 avril
- 3^{ème} journée : dimanche 28 avril
- 4^{ème} journée : dimanche 5 mai
- 5^{ème} journée : dimanche 19 mai.

2-Motifs de Reports :

Seules les intempéries sont un motif justifié de report. En cas de pluie persistante, la rencontre **est reportée au samedi suivant, à 14h**, sauf accord des capitaines sur une autre date en respectant les dates limites ci-dessous **en validant la nouvelle date dans Ten'Up**. Il est toujours possible d'avancer une rencontre **avec l'accord des deux capitaines**.

3-Journées de secours

- Pour les 3 premières rencontres, la date limite de report est le *samedi 4 mai 2024*.
- Pour la 4^{ème} journée le *samedi 18 mai*
- Pour la dernière journée idéalement le *lundi 20 mai* au plus tard le *samedi 27 mai*

4-Dates des phases finales

- **2 juin** : 1/8 de finales Messieurs **TOUTES** divisions et 1/4 de finales Dames **TOUTES** divisions
- **9 juin** : 1/4 de finales **TOUTES** divisions Messieurs et 1/2 finales Dames **TOUTES** divisions
- **16 juin** : 1/2 finales Messieurs **TOUTES** divisions
- **23 juin** : finales Dames et Messieurs **TOUTES** divisions (dans les clubs ou à la ligue)
- **Ne pas tenir compte de l'astérisque pour les finales dans Ten 'up**. Les organisateurs répartiront les finales entre les clubs et le centre de ligue selon les contraintes du moment.

II. Règlement de l'épreuve

1-Structure des Interclubs seniors

1-1 Ententes

Nous avons autorisé certaines ententes entre clubs. Elles participent normalement au mécanisme de montées-descentes sauf pour la montée en Ligue depuis la 1^{ère} division.

1-2 Organisation

Pour la constitution des poules, nous avons utilisé les résultats sportifs de l'édition 2023, le poids des équipes mais aussi le critère géographique.

1-3 Montées/Descentes

À l'issue des rencontres de chaque poule et suivant leur classement :

Montées :

Dames :

- division 1 : les équipes 1^{ères} de poule sont éligibles au championnat de ligue*.
- division 2 : les équipes 1^{ères} de poule accèdent à la division 1.
- division 3 : les équipes 1^{ères} et 2^{ndes} de poule accèdent à la division 2.

Messieurs :

- division 1 : les équipes 1^{ères} de poule sont éligibles au championnat de ligue*.
- divisions 2 et 3 : les équipes 1^{ères} de poule accèdent à la division supérieure.
- division 4 : les équipes 1^{ères} et 2^{ndes} de poule accèdent à la division 3.

*selon poids et les places disponibles.

Descentes : pour toutes les divisions, les équipes 5^{èmes} et 6^{èmes} de poules sont reversées en division inférieure (sauf dernière division).

2-Composition des équipes lors des rencontres (poules ou tableau)

2.1 À chaque rencontre, la composition d'équipe doit être issue des listes préalablement déclarées où respecter le point suivant.

2-2 Qualification de joueur hors liste : en cours de championnat et en cas de nécessité pour assurer une rencontre un joueur peut être intégré dans l'équipe (**pas de limitation du nombre de joueurs ajoutés**) à condition :

- Qu'il soit **licencié à la veille** de cette rencontre
- Que son classement soit **inférieur ou égal** à celui du 5^e joueur de la liste validée.

Dès qu'un joueur apparaît dans une composition d'équipe, il intègre la liste de joueurs. Il pourra jouer avec cette équipe quelle que soit l'évolution de son classement.

2-3 Une équipe ne peut aligner au cours d'une rencontre plus de 2 joueurs NvEQ (nouvellement équipe).

2-4 Lors d'une rencontre, les classements à prendre en compte pour l'ordre des joueurs de l'équipe sont toujours **ceux du jour de cette rencontre**. Il est de la responsabilité des capitaines de tenir compte de tout changement de classement pour ordonner les joueurs de son équipe sur chaque journée notamment en raison des **classements mensuels (2 avril et 7 mai et 4 juin)**.

2-5 Lors des rencontres, **pour les clubs ayant plusieurs équipes engagées** en Interclubs seniors (département, et/ou ligue) la seule règle qui s'applique est que pour toute rencontre **prévue initialement le même week-end** (samedi ou dimanche -même si celle-ci a été avancée ou reportée), **un même joueur** ne peut jouer dans **deux équipes différentes toutes divisions confondues** (département et/ou ligue).

Remarque : Pas de hiérarchie des classements entre équipes, un joueur d'une équipe inférieure peut éventuellement être mieux classé qu'un joueur d'une équipe supérieure.

3-Formats des Rencontres, Formats de Jeu, Arbitrage

Pour toute rencontre la présence d'un juge arbitre (JAE1 minimum est obligatoire)

3-1 Toutes les rencontres se jouent avec **4 simples et 2 doubles**.

3-2 L'ordre des matchs doit être : simples n°4, 2, 3, 1, puis doubles n°2 et 1

3-3 **NOUVEAU** - Les simples se jouent au **format 2** : 2 sets gagnants en 6 jeux. Jeu décisif à 6/6 dans toutes les manches et **Super Jeu Décisif en 10 points à la place de la 3^{ème} manche**.

3-4 Les doubles se jouent au format 4 : idem format 2 mais application du « **points décisif** » à **40-A** dans tous les jeux et Super Jeu Décisif en 10 points à la place de la 3^{ème} manche.

4-Rôle du club visité

4-1 Au plus tard une semaine avant la rencontre, l'équipe qui reçoit prévient l'équipe visiteuse :

- De l'horaire : dimanche 9h (dimanche 15h ou samedi 14h en cas de sur occupation des courts et avec accord préalable du capitaine de l'équipe adverse).
- Du nombre de courts disponibles et de leur surface : minimum deux courts extérieurs identiques par équipe (dérogation pour les clubs ne possédant qu'un court).

4-2 Saisie des résultats :

Le juge arbitre de la rencontre rédige la feuille de match. Une fois validée et signée par les deux capitaines, l'équipe qui reçoit (ou l'autre, s'il y a accord sur ce point) saisit la feuille de match obligatoirement dans Ten'up dans les 48h suivant la date officielle (au-delà vous ne pourrez plus saisir). La saisie des noms des capitaines et des JAE est indispensable.

Saisie des scores : en cas de 3e set en double, le score à noter pour le vainqueur sur la feuille de match est celui du Super Jeu Décisif (ex :10/7)

Attention : Si le samedi 27 mai, la saisie des rencontres disputées tardivement (pluie lors de la 5^e journée) n'a pas été effectuée, les équipes concernées marqueront 0 point et le classement de la poule sera définitif.

En cas de forfait général d'une équipe après la publication du championnat, le droit d'inscription ne sera pas remboursé.

5-Contact

La Commission Équipes Rhône Lyon Métropole (RLM) est **organisatrice du Championnat**, elle statue en premier ressort sur les contestations.

Avant les rencontres, elle joue un **rôle de conseil** sur tous les points de règlement.

**Pour toutes questions contacter le comité
en indiquant votre NOM et NUMERO de club
en objet : Interclubs seniors RLM**

06 81 50 41 81

equipes.comite.rhoneyon@fft.fr